

# Communiqué de presse

## 04.11.15



## La Direction régionale de l'ADEME Ile-de-France présente les 7 lauréats de la première édition de l'appel à manifestation d'intérêt en faveur de la transition écologique sur le territoire de la Vallée de la Seine

Dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Région « Vallée de la Seine » signé le 25 juin 2015, l'Etat, l'ADEME et les trois Régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Île-de-France ont lancé en juillet 2015 la première édition annuelle de l'appel à manifestation d'intérêt « Transition écologique et valorisation économique » 2015-2020. Le jury, réuni le 15 octobre 2015, a proposé de soutenir 7 projets lauréats, pour un montant total d'aide de 1,5 M€.

### Le CPIER Vallée de la Seine

Afin d'encourager les initiatives en faveur de ce grand territoire interrégional, l'État, l'ADEME et les Régions Haute-Normandie, Basse-Normandie et Ile-de-France ont signé un contrat de plan interrégional (CPIER) sur la période 2015-2020. Le CPIER a vocation à soutenir projets et démarches ayant une claire valeur ajoutée interrégionale et permettant de tirer le meilleur parti économique et environnemental de ce territoire en mutation, au potentiel extrêmement riche.

Le projet « Vallée de la Seine » représente ainsi, pour les habitants du territoire, une opportunité de développement économique susceptible d'impulser des projets innovants créateurs d'emplois.

### Un Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir la transition écologique et sa valorisation économique

La transition écologique constitue un des leviers du développement économique de la Vallée de la Seine. Conscients de cet enjeu, l'Etat, les trois Régions et l'ADEME se sont associés pour encourager la transition écologique et sa valorisation économique à travers cet appel à manifestation d'intérêt commun. Doté d'un budget de 15,333 M€ pour la période 2015-2020, dont 7 M€ alloués par l'ADEME, celui-ci vise à aider des projets interrégionaux s'inscrivant dans un des 4 axes thématiques suivants :

- **Axe 1 : La transition vers une économie circulaire plus vertueuse en gestion des ressources naturelles**
- **Axe 2 : La transition vers des solutions durables pour le transport de personnes et de marchandises**
- **Axe 3 : Le développement des énergies renouvelables**
- **Axe 4 : La transition écologique des industries présentes sur le territoire**

Pour l'ADEME, l'enjeu prioritaire concerne le soutien à l'innovation via le passage de la recherche à l'expérimentation.

## Un palmarès innovant et diversifié pour la première édition annuelle de l'AMI

Le jury de l'AMI, associant l'Etat, l'ADEME et les Régions de Basse-Normandie, de Haute-Normandie et d'Île-de-France, a proposé de retenir et d'accompagner 7 projets pour cette première édition qui bénéficieront d'un financement total de 1,5 M€ :

- **OLIGO Seine** : étude pour une organisation logistique intelligente des circuits courts en Vallée de Seine. Porteur de projet : IFSTTAR ;
- **E-WAY** : étude de faisabilité pour l'expérimentation d'un corridor électrique autoroutier en Vallée de Seine. Porteur de projet : Observatoire de l'Innovation dans l'Energie ;
- **GEOBAPA** : élaboration de référentiels de bruits de fonds géochimique en Ile-de-France et Normandie. Porteur de projet : Soltracing ;
- **STONEHENGE** : préfiguration d'un cluster de recyclage et de valorisation des matériaux en Vallée de Seine. Porteur de projet : Paris Seine Normandie (PSN) ;
- **ECIRBEN** : économie circulaire du bois en Normandie et Ile-de-France. Porteur de projet : Association Régionale Biomasse Normandie ;
- **Expérimentation d'alimentation électrique de navires fluviaux**. Porteur de projet : Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies dans les Transports et la Logistique (CRITT T&L) ;
- **Etude de valorisation des matériaux alternatifs en travaux publics**. Porteur de projet : Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie (FRTP Normandie).

Contact pour toutes informations complémentaires sur ces projets :  
Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME  
Cyril MASCART - 01 49 01 49 75 - [cyril.mascart@ademe.fr](mailto:cyril.mascart@ademe.fr)

## Prochaines éditions

Les prochaines éditions de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur la période 2016-2020 seront ouvertes en novembre de chaque année pour une date limite de dépôt des candidatures en avril de l'année suivante.

Les candidatures doivent être déposées via la [plateforme ADEME - DEMATISS](#)

Contact Direction Régionale Île-de-France de l'ADEME :  
Cyril MASCART - 01 49 01 49 75 - [cyril.mascart@ademe.fr](mailto:cyril.mascart@ademe.fr)

**Service de presse ADEME Ile-de-France Salima DJEZIRI**  
[salima.djeziri@havasww.com](mailto:salima.djeziri@havasww.com) / 01 58 47 91 46

---

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)